

Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Communication 1
Site internet

Manifestations 2
Aspet s'expose



Travaux 3
Piscine municipale

Au conseil 3
Comptes-rendus conseil
municipal et CCAS

Brèves 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr



Site internet de la mairie

Le nouveau site de la mairie d'Aspet est en ligne depuis la fin du mois de mai. Ce site, réalisé par l'Agence technique départementale de la Haute-Garonne, permet aux Aspétois de suivre les actualités de la commune et aux visiteurs de trouver les informations utiles pour organiser leur séjour sur la commune.



Petit tour d'horizon des principales fonctionnalités et des services proposés...

Sur la page d'accueil du site internet, vous trouvez les coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie, des articles d'actualités présentant les manifestations ou événements se déroulant sur la commune, ainsi que le dernier numéro des *Nouvelles Breves*, téléchargeable au format pdf.

L'onglet "Découvrir la commune" vous permet de préparer votre séjour à Aspet et d'avoir un aperçu historique et patrimonial de la commune.

L'onglet "Mairie" vous donne toutes les informations relatives aux services de la mairie, au conseil municipal et à la municipalité en général et vous permet d'avoir accès à des documents pour effectuer vos démarches en ligne ou à la mairie.

Depuis l'onglet "Culture et Loisirs" vous avez accès aux informations concernant la médiathèque municipale, les manifestations et animations diverses, et le festival "Aspet s'expose".

L'onglet "Vie quotidienne" vous présente les différents services et commerces présents sur la commune et vous propose un annuaire des associations.

L'onglet "Tourisme" présente l'Agenda 21 mis en place à Aspet depuis 2007 et vous permet d'accéder aux informations sur le camping et la piscine.

Enfin, dans l'onglet "Urbanisme" vous pouvez trouver tous les documents d'urbanisme téléchargeables afin de faciliter vos démarches.

Le site s'enrichira progressivement de photos et de rubriques suivant vos remarques et propositions. Les associations sont en particulier invitées à nous communiquer toutes les informations qu'elles pourront juger utiles de voir apparaître sur le site.

Adresse du site internet : www.mairie-aspet31.fr

Festival Aspet s'expose



Le Festival *Aspet s'expose*, festival artistique d'Aspet, vous accueillera pour la 14^e année du **samedi 11 juillet au dimanche 16 août**.

Vous pourrez découvrir les œuvres des artistes dans les boutiques et lieux d'exposition de la ville : peinture, sculpture, photographie, céramique, vitrail, encre, pastel... Les artistes vous accueilleront les mercredis et dimanches matin de 10h à 13h et les samedis de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Au gré de vos promenades dans la ville, vous pourrez voir deux installations extérieures réalisées par Tofpaint et l'association des "Ateliers du temps libre d'Aspet", ainsi que des photographies de Pierre Boé sur la façade de la piscine.

Vous assisterez enfin à des concerts gratuits tous les dimanches matin ainsi qu'à

des animations dont vous trouverez le détail sur le programme ci-dessous. Anne Lizy vous proposera aussi de réaliser votre portrait à l'huile les lundis et mardis de 14h à 18h à la salle du conseil.

L'inauguration du festival se déroulera le **samedi 11 juillet** : rendez-vous à 17h devant l'Office du tourisme pour la déambulation en musique avec la banda *Les Amis réunis*, pour découvrir les lieux d'exposition et assister à un atelier de sérigraphie (proposé aussi pour la clôture le 16 août). À l'issue de la déambulation, un apéritif-concert sera offert sous la halle de la mairie.

Programme du festival disponible à la mairie, à l'Office du tourisme et dans les lieux d'exposition.

Programme des animations d'Aspet s'expose

Juillet

- Samedi 11 - 17h Ouverture du festival
Déambulation avec la banda "Les Amis réunis", visite des lieux d'exposition et apéritif-concert, sérigraphie par Iris Delvalle.
- Dimanche 19 - Concert avec Olivier Franc quartet : hommage à Sydney Bechet
11h30-12h30, place de la République.
- Dimanche 26 - Concert avec Manel Cheniti et Benoît Torres : duo swing et gospel
11h30-12h30, place de la République.

Août

- Dimanche 2 - Concert avec le groupe "La Théorie des cordes" 11h30-12h30, place de la République.
 - Dimanche 9 - Concert avec le groupe "Particles" 11h30-12h30, place de la République.
 - Dimanche 16 - Clôture avec le groupe "Violon bringue" 11h30-12h30, place de la République et sérigraphie.
- 11 juillet au 16 août - Animations picturales pendant toute la durée du festival : portraits à l'huile les lundis et mardis de 14h à 18h à la salle du conseil par Anne Lizy.

L'été en quelques dates...

Quatre jours de fête à Aspet

- **Samedi 11 juillet**
16h Élection de la meilleure madeleine (concours du meilleur village gourmand)
17h Inauguration du festival Aspet s'expose
18h Apéritif-concert sous la halle
19h30 Repas basque suivi d'un bal disco
- **Lundi 13 juillet**
14h30 Tournoi de pétanque
20h15 Concert avec "Pire pirate" à la crêperie La bolée (réservation souhaitée)

- 22h Feu d'artifice
- 23h Bal des pompiers
- **Mardi 14 juillet**
Tournoi de pétanque
- **Jeudi 16 juillet**
12h Passage du tour de France (restauration, buvette, animation)



Mercredi 5 août

Fête de la piscine

Dimanche 9 août

Vide-grenier de l'ADMR

Vendredi 21 août

Course cycloportive Haute route Pyrénées

Dimanche 6 septembre

Course cycloportive La Lapébie

Dimanche 12 septembre

Course cycloportive La Casartelli

Travaux à la piscine



Piscine après la pose du liner



Piscine prête pour l'ouverture

En 2013 s'est déroulée la première phase de travaux concernant la piscine : la filtration et les réseaux ont été remplacés et les plages refaites avec un béton teinté.

Entre mars et juin 2015 a eu lieu la deuxième phase de travaux qui a concerné la réhabilitation du bassin. Une partie de la fosse a été comblée et la profondeur maximale du bassin est dorénavant de 2,10 m.

Un nouveau liner ivoire et gris anthracite a été posé. Ces travaux devront permettre d'éliminer définitivement les fuites.

Cette deuxième phase de travaux correspond à un montant de 101 038 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre). Elle a été conduite par la commune, financée par emprunt, et subventionnée par l'État

(DETR) et la CC3V.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Eurotip et Comminges bâtiment, sous la conduite de M. Bellouard, architecte, suite à appel d'offre.

La mise en eau a été faite en juin, **la piscine ouvrira le 4 juillet**. Une fête de la piscine est aussi prévue le 5 août et sera organisée par "Los Festaires".

L'équipe des maîtres-nageurs reste la même que l'année dernière avec Christophe Vidoni et Valérie Rhode. Pour plus de renseignements sur les horaires ou les activités proposées, vous pouvez consulter le site internet de la mairie rubrique "tourisme-piscine municipale" ou contacter directement le personnel de la piscine au 05 61 95 85 68 à partir du 4 juillet.

Comptes-rendus des conseils municipaux du 15 avril et du 15 juin

Conseil du 15 avril

- Vote du compte administratif 2014 du budget principal de la commune et affectation du résultat de fonctionnement (+ 24 821 €) en section d'investissement.
- Vote des taux 2015 pour les taxes directes locales (habitation et foncier) : légal augmentation (base valeur locative et commune : + 2,5 %).
- Vote du budget primitif 2015 :
 - section fonctionnement : 1 283 403,88 €
 - section d'investissement : 1 121 645,11 €.
- Changement d'un coffret électrique au Pré commun ; financement SDEHG : 2 600 € et part communale : 1 733 €.

- Rénovation de l'éclairage public : le SDEHG a réalisé l'avant-projet sommaire de l'opération qui consistera à remplacer 27 appareils d'éclairage public le long de l'avenue du maréchal Galliéni ainsi que les ensembles d'éclairage du lotissement Pont Neuf à Fontagnères. La part à la charge de la commune est estimée à 23 348 €.
- Changement des luminaires au foyer pour un montant total de 2 288,34 €.

Conseil du 15 juin

- Attribution de subventions à diverses associations de la commune : voir liste

détaillée en mairie.

- Schéma directeur d'aménagement numérique élaboré par le Conseil général : la compétence "communications électroniques" est transférée à la CC3V. La fibre optique sera amenée jusqu'aux domiciles (internet haut débit permettant un réseau plus performant).
- Le plan local d'urbanisme (PLU) a été validé ainsi que le bilan de la concertation (zonage défini). Après consultation des services publics concernés, une enquête publique sera menée fin 2015-début 2016.

Compte-rendu du conseil d'administration du CCAS du 13 mai

- Vote du compte administratif du budget 2014 du CCAS et approbation du compte de gestion 2014 dressé par le receveur municipal.
 - Vote du budget primitif 2015 :
 - section de fonctionnement : 112 287 €.
- Pour la rentrée scolaire de 2015, il est décidé que le mercredi de 11h45 à 18h soit intégré dans l'encadrement périscolaire de l'ALAE, sous réserve de l'inscription de 15 enfants minimum. Une inscription

- au trimestre sera demandée aux parents.
- Le même tarif sera appliqué pour les temps périscolaires des mardis et mercredis après-midi, soit 3 € (5 € pour une sortie exceptionnelle). Le prix du repas à la cantine (inchangé depuis 2010) passe de 2.80 € à 2.90 € à compter de la rentrée 2015.
- Le conseil d'administration du CCAS décide d'octroyer les subventions suivantes : 200 € aux Restos du coeur,

- 150 € à l'AFM Téléthon et 250 € à l'association Femmes de papier.
- Afin de simplifier la gestion des régies ALAE et cantine, l'enregistrement des enfants se fera directement sur tablette par le biais d'un logiciel de la CAF.
- Acquisition de matériel informatique : une tablette tactile avec le logiciel CAF pour la régie cantine/ALAE et un ordinateur mis en réseau à la mairie pour un montant total de 1 250 € TTC.



DÉCÈS

Edith **Ambrose**, veuve **Renard**, 21 mars

BRÈVES

PPRN

Suite aux graves désordres géologiques qui frappent le Centre-Bourg d'Aspet, les services de l'État ont décidé de réviser le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune.

Dans le cadre de cette procédure de révision une concertation publique est organisée du 15 juin au 10 juillet 2015. Les documents provisoires relatifs au nouveau PPRN seront disponibles à la libre consultation du public au service Urbanisme de la Mairie d'Aspet aux horaires d'ouverture habituels.

Convention exploitation sève de bouleau

Le conseil municipal du 15 avril a accordé à David Clément une concession pour que celui-ci puisse prélever de la sève de bouleau en forêt communale d'Aspet, moyennant une redevance à 0,10 € le litre de sève récoltée. La mention "sève issue de la forêt communale d'Aspet" sera apposée sur les étiquettes des bouteilles à la vente.

Voir le site : <http://www.fee-nature.fr/> pour plus de renseignements sur les produits.

Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau s'effectue courant mars-avril chaque année. Trop souvent, pour les maisons occupées occasionnellement, ce relevé ne peut se faire car le compteur est à l'intérieur de l'habitation ou du jardin. Il est demandé aux propriétaires de fournir leur relevé à la mairie lors de leur venue à Aspet. En ce qui concerne les propriétaires bailleurs, merci de signaler également le changement de locataire en cours d'année (nom, prénom, date d'arrivée et index).

Travaux voirie

Des travaux d'investissement sont prévus pour cet été sur la voirie d'Aspet :

- chemin de la Tourette : renforcement et revêtement bi-couche, dérasement des accotements, reprofilage de la chaussée ;
- chemin de Gouillou : renforcement et revêtement du cimetière à la sortie du bois en direction d'Aspet ;
- chemin de sourcous : renforcement de certaines zones ;
- chemin de la teillède : renforcement et revêtement de la chaussée ;
- chemin de Comminges : dérasement des accotements, reprofilage, création d'un radier béton ;
- route du Barradas : renforcement de la

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie durant l'été

Du 1^{er} juillet au 31 août, l'accueil de la mairie sera ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 (sauf le mardi : 8h45-11h).

Rappel : stationnement interdit

Les véhicules en infraction encourent une contravention pouvant aller de 17 € à 135 € en cas de stationnement interdit : sur les trottoirs, le long des lignes jaunes, sur les passages ou accotements réservés aux piétons, sur les places de stationnement réservées aux personnes handicapées (carte visible sur le tableau de bord) ou sur la chaussée. Il est également interdit de laisser stationner son véhicule au même endroit plus de 7 jours. Les agents de surveillance de la voirie publique, comme les gendarmes, sont habilités à mettre des contraventions en cas d'infraction. Les gendarmes disposent depuis le début de l'année de boîtiers permettant de mettre des procès-verbaux électroniques. Nous vous rappelons que le respect du code de la route est l'affaire de tous et fait partie des devoirs de tout citoyen.

Consignes pour les ordures ménagères et tournées de ramassage des ordures ménagères durant l'été

Nous vous rappelons que chaque habitant de la commune doit posséder un container individuel afin d'y mettre ses ordures ménagères. Des containers pour le verre, le carton et le papier sont présents au pré commun.

À partir du 1^{er} juillet, le ramassage des ordures ménagères est modifié avec une tournée supplémentaire le mercredi matin pour le centre-ville.



Numéros utiles

Pompiers	18/112
SAMU	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26



Défibrillateur présent sur la commune sous la Halle de la Mairie

Rappel : durée de validité des cartes d'identité

Par circulaire en date du 20 décembre 2013, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) est prolongée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures depuis janvier 2014. La durée de validité des CNI des personnes majeures en cours de validité au 1^{er} janvier 2014 est prolongée de 5 ans sans modification de la date de validité inscrite sur la CNI.

Bruits de voisinage

Selon l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 (consultable en mairie), les bruits de voisinage sont réglementés : toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches ou jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)

L'ALAE "Les bricoleurs du Cagire" tient à remercier les associations de tennis et de judo d'Aspet ainsi que le Bois Perché et la CC3V pour leur partenariat durant l'année scolaire 2014-2015.

Les activités qui ont été proposées durant l'année écoulée sont les suivantes : canoë, pêche, tennis, judo, cinéma, sorties à la neige, randonnées, jardinage, poterie, feutre, réalisation d'objets en bois, musique. L'ALAE a accueilli chaque mardi après-midi environ 55 enfants de 3 à 11 ans.

Le personnel de l'ALAE reste inchangé pour la rentrée 2015 et souhaite à tous de bonnes vacances.